

Procès-verbal du Conseil d'Établissement du 20/06/2022

PRÉSENTS :

Membres de droit : Paul Dorville, Proviseur, Président du conseil d'établissement ; Marius Bamba, DAF ; Anaïs Luchessa, Directrice du primaire ; Eléonore Batantou, CPE ; Marie Fabien, Attachée de coopération.

Représentants des personnels : Christophe Beaumont, Céline Diathoud, Cathy Granet, Alice Thiébaud, Professeurs ; Dylan Moranga, personnel technique.

Représentants des parents d'élèves : Marina Beltrando

Représentants des élèves : David Mushobekwa, Line Ondaye Eyengui

Membres invités : Peggy Agnongondze Présidente du Comité de Gestion, Leïla Khoury, vice-présidente du Comité de Gestion, Valérie Guilpain, administratrice.

Les membres ayant droit de vote sont au nombre de 12, le quorum est atteint. La séance est ouverte à 17.05.

Secrétaire de Réunion : Céline Diathoud (représentante des personnels).

Adoption de l'ordre du jour :

Contre : 0 / Abstention : 0 L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

(Arrivée de Peggy Agnongondze à 17.07)

1. Approbation du PV du CE du 24/02/2022 (document joint)

Contre : 0 / Abstention : 0 Le PV est adopté à l'unanimité.

(Arrivée de Eléonore Batantou à 17.16)

2. Approbation du compte financier 2021 (document joint)

- a. Monsieur Bamba reprend les différents points du document fourni en annexe de l'ordre du jour sur l'analyse de gestion financière (suit point par point le document). Monsieur Dorville tient à préciser que le budget 2022 est basé sur le nombre d'élèves constatés. Il émet des réserves sur ce mode de calcul puisque ce dernier s'appuie sur un taux de recouvrement supposé de 100% d'une part et d'autre part, ne prend pas en compte les tarifs préférentiels accordés (par exemple pour la scolarisation des enfants du personnel de droit local). Il conviendrait donc d'adopter un mode de calcul qui prend en compte ces éléments car, dans le cas contraire, on ne peut constater qu'une perte par rapport aux prévisions. Pour rappel, le taux de recouvrement est de 99,03 %.
- b. Si les dépenses ont augmenté (recrutement, maintenance corrective, équipement informatique...) le résultat d'exploitation reste largement excédentaire. D'où la capacité d'autofinancement de plus de 13 millions. Le taux d'investissement de 14% permet ainsi d'investir pour renouveler le matériel, ce qui est d'ailleurs nécessaire. Ainsi, le fonds de roulement est de plus de 2 milliards et le fonds de réserve est de 316 jours alors même que la norme se situe entre 90 et 120 jours). Pour rappel, le financement se fait entièrement sur fonds propres et sans subventions.

- c. Mr Dorville conclut en disant que les finances de l'établissement sont donc saines et ce, grâce à la prudence précédente. Pour autant, vu l'importance des coûts que représentent les travaux, il conviendra l'année prochaine d'avoir un suivi mensuel très rigoureux des finances par le Comité de gestion.

Contre : 0 / Abstention : 0 Le compte financier 2021 est adopté à l'unanimité.

(Arrivée de Valérie Guilpain et Leïla Khoury à 17.31)

3. Carte des emplois et recrutements pour la rentrée 2022

Monsieur Dorville présente les arrivées et les départs des personnels :

- Deux nouveaux professeurs de mathématiques ont été recrutés. Il s'agit de 2 titulaires pour lesquels les disponibilités ont été acceptées (document officiel pour l'un, promesse pour l'autre). L'établissement pourra offrir l'enseignement de spécialité NSI (Numérique et sciences de l'informatique) à partir de la rentrée 2022. Ces arrivées représentent pour l'établissement une augmentation de la masse salariale, pour un an seulement.
- Un nouveau professeur renforcera l'équipe de sciences (physique-chimie et technologie).
- Madame Beltrando pose la question du recrutement d'un professeur d'EPS. Monsieur Dorville explique que la remise en cause du décret (statut de résident) n'a pas permis de recruter un résident en EPS pour la rentrée 2022. En outre, les efforts ont été portés sur le recrutement en maths jugé prioritaire puisque 2 postes étaient vacants à la rentrée. Pour autant, le poste d'EPS n'est pas « perdu ». Il est simplement gelé pour un an. Un résident sera donc recruté selon le nouveau décret pour la rentrée 2023.
- Arrivée d'une nouvelle directrice en primaire et d'un nouveau DAF à la rentrée. Ces deux derniers ont déjà pu rencontrer et travailler avec leurs homologues actuels.
- En conclusion de ce point, Monsieur Dorville tient à souligner que l'accent doit être mis prioritairement sur la professionnalisation des personnels locaux déjà présents dans l'établissement et que le recrutement de nouveaux personnels locaux, le cas échéant, doit s'appuyer sur la capacité de ces derniers à s'inscrire dans le projet d'établissement et leur capacité à le faire vivre.

4. Travaux d'extension et de réhabilitation

- Monsieur Dorville souligne le travail exceptionnel mené par des membres du Comité de Gestion dans l'avancée du dossier « travaux ». Mme Guilpain se veut rassurante sur le choix de la société chinoise. Les travaux avancent très vite et la présence des responsables sur le chantier est optimale. Il faut prévoir une durée de 10 mois pour le neuf (maternelles/sciences/administration) et 10 mois pour la réhabilitation des anciens bâtiments. Il faudra envisager un déménagement de certaines classes en cours d'année.
- Madame Guilpain sur la question des arbres rappelle que la décision de les abattre a été prise pour des questions de sécurité mais qu'il ne sera pas nécessaire d'attendre la fin des travaux pour replanter. Monsieur Dorville rappelle qu'il faut prévoir des espaces potagers dans la cour maternelle. Toutes ces questions seront traitées par les membres des sous-commissions chargées de faire des propositions à la commission travaux.

5. FSE

- Monsieur Dorville souligne l'importance d'avoir un FSE qui fonctionne. C'est là une des priorités de l'année prochaine. Il s'agit de refonder entièrement le FSE. La dernière assemblée générale n'a pas eu lieu pour différentes raisons. Pour fonctionner, le FSE nécessite l'investissement de membres du personnel et de parents motivés.

6. Activités et sorties pour l'année 2022-2023 :

Le document partagé n'a pas encore été finalisé. Il faudra rediscuter de certains projets, raison pour laquelle des modifications peuvent encore être apportées au tableau (d'autant qu'une nouvelle directrice arrive). Cependant, il faut procéder au vote d'une enveloppe budgétaire maximum de 25 000 000 de CFA

(vingt-cinq millions), la même que l'an dernier. L'évaluation actuelle est plutôt de l'ordre de 19 000 000 de CFA (dix-neuf millions) ce qui laisse une marge pour de nouveaux projets.

Il est fait remarquer que les professeurs en contrat local sont moins bien payés que les intervenants locaux extérieurs pour une même activité. Monsieur Dorville dit que la question est légitime et qu'il convient de se pencher sur celle-ci. Lorsque Monsieur Bamba émet des réserves car cela signifierait revenir sur l'accord collectif, Monsieur Dorville répond que si cela s'avérait nécessaire, ce ne doit pas être un frein. La question sera donc discutée dans le futur.

Contre : 0 / Abstention : 0 Le tableau et budget des activités et sorties sont adoptés à l'unanimité.

7. Abandon du carnet de liaison dans le Secondaire :

Il s'agit d'une information puisque cette mesure n'est pas soumise au vote. Ce point a été discuté en Conseil pédagogique qui s'est montré largement favorable à sa suppression. En effet, son recours est obsolète, coûteux et devenu inutile face aux autres canaux de communication (Pronote).

- Question de Madame Beltrando : comment seront contrôlées les entrées et les sorties des élèves ? M. Chabel, personnel d'accueil du LFSE dispose d'une tablette avec les emplois du temps des élèves. En outre, les élèves seront équipés de badge nominatif et, avec le nouveau lycée, devront badger pour pouvoir pénétrer dans l'établissement.
- Question de Madame Agnongondze : Comment seront gérés les absences et retards ? Madame Batantou répond que les parents peuvent consulter Pronote où retards et absences apparaissent et sont informés via mail. A leur tour, ils peuvent utiliser Pronote ou le mail pour communiquer avec la vie scolaire.
- Madame Beltrando s'étonne de n'avoir reçu aucune information de toute l'année via Pronote en Primaire. Madame Granet souligne le problème de Pronote en Primaire. Les familles n'ont pas encore le réflexe d'y aller. La suppression du « cahier de textes » n'est pas à l'ordre du jour pour la rentrée 2022. Une discussion devra avoir lieu pour le passage à Pronote intégral en Primaire pour la rentrée 2023.
- Interrogés sur le sentiment des familles, les représentants des élèves soulignent que le passage à une communication entièrement numérique a été vécu par les familles comme un changement trop brutal.
- Les représentants des parents d'élèves soulignent que des parents se plaignent parfois de ne pas recevoir de mail. La vie scolaire, l'administration et le service informatique soulignent que beaucoup d'erreurs persistent dans l'adresse des parents et que ces derniers doivent être vigilants quand ils communiquent leur adresse.
- Monsieur Dorville souhaite mettre en place une commission communication avec les parents. Il est également rappelé que si ponctuellement Whastapp peut être utile, il n'est pas un outil de communication professionnel, et sa valeur juridique est questionnable. Madame Fabien ajoute qu'il ne faut pas multiplier les canaux de communication.

8. Cours par groupe de niveaux en anglais au collège :

Mesure apparue nécessaire pour permettre aux élèves de davantage oser prendre la parole et pour pouvoir travailler en fonction des compétences. La première semaine de septembre sera consacrée à l'organisation des groupes.

Les élèves seront testés et répartis en 3 groupes, pas forcément égaux en nombre, de fait. Les 3 groupes seront alignés dans l'emploi du temps. Il s'agira de groupes de niveaux, certes, mais pas seulement. Il s'agira aussi de groupes de compétences. Les élèves pourront être amenés à changer de groupe au cours de l'année. Monsieur Dorville tient à rappeler que les professeurs sont souverains dans la répartition des élèves dans les groupes et les seuls compétents à juger à quel groupe doivent être affectés les élèves.

Ce changement est contraignant en termes d'emploi du temps et coûteux en termes d'heures mais est vraiment un plus pour l'enseignement des langues et en accord avec le projet d'établissement. Une proposition d'élargissement de cette mesure à l'espagnol pour la rentrée 2023 sera faite au comité de gestion. Cela suppose la création d'un poste d'espagnol.

- Question de Madame Beltrando : pourquoi l'établissement ne propose pas de certifications en langue ? Monsieur Dorville dit que la question des certifications telles que le TOEFL ou l'IELTS est un sujet sensible car il s'agit de certifications payantes et à inscription individuelle. Les établissements peuvent être des facilitateurs et non des organisateurs. Comme pour le Cambridge English au Primaire, il n'y a pas de centre

sur Brazzaville et cela supposerait soit d'aller passer les épreuves dans un centre extérieur soit de demander l'accréditation et la formation d'un personnel avec des exigences et des contraintes fortes pour garantir l'excellence et la réputation des examens Cambridge English ou IELTS.

Contre : 0 / Abstention : 0 L'enseignement des cours par groupe de niveaux en anglais au collège est adopté à l'unanimité

9. Collège sans notes

Le conseil pédagogique du 2 juin 2022 a validé la proposition de classes sans notes au collège. Ce dispositif entrera en vigueur à la rentrée 2022 pour les niveaux 6ème, 5ème et 4ème et à la rentrée 2023 pour le niveau 3ème.

Contre : 0 / Abstention : 0 le dispositif des classes sans notes au collège est adopté à l'unanimité.

10. Questions diverses

Date des stage de 3^{ème} : Pour ce qui est de la date : Monsieur Dorville ne peut pas répondre directement à cette question mais en discutera avec les professeurs concernés. L'idée de repousser le stage autour des vacances d'hiver n'est pas à écarter mais le fait que les élèves doivent constituer un rapport évalué lors d'un oral, dont la note est intégrée au bulletin du deuxième trimestre et qui peut servir à l'épreuve orale du Brevet penche plutôt pour un maintien autour des vacances de Noël.

Pour ce qui est du lieu : la règle veut que l'élève fasse son stage à une distance « raisonnable » de l'établissement dans la mesure où il est soumis au règlement intérieur du lycée. En outre, les professeurs doivent pouvoir visiter l'élève sur son lieu de stage. A la marge, et dans le cas où un élève souhaite faire un stage dans un domaine bien spécifique non présent au Congo, le lycée peut accéder à la demande. En revanche, le prix du billet d'avion n'est pas un critère à prendre en compte.

Ateliers extra-scolaires : L'atelier Sciences PO ne sera pas reconduit car le coût serait élevé pour un nombre limité d'élèves au moment où l'établissement doit faire des économies.

Sur l'organisation de la fin d'année : Monsieur Dorville rappelle que le lycée n'est pas centre d'examen à partir du 20 juin mais, justement, bien avant. Beaucoup d'heures d'enseignement sont perdues en raison des examens. Les enseignants du Secondaire ont été très fortement mobilisés et, pour certains, dès le 23 mai (au détriment de nos élèves).

Face à cette situation, Monsieur Dorville reconnaît qu'il n'y a pas de solution idéale et que l'on peine à améliorer la gestion de la fin d'année. L'idée d'ateliers suggérée par Madame Duriez, sur les deux dernières semaines, est apparue à tous comme une bonne idée mais a dû être écartée cette année car trop de contraintes tardives en termes d'organisation. L'idée sera reprise et anticipée pour l'année prochaine.

A la question, pourquoi ne pas repousser les conseils de classe Monsieur Dorville répond que ce n'est pas possible. Il y a de nombreux impératifs (par exemple, la remontée des notes du contrôle continu pour les classes à examen) mais, surtout, tous les conseils doivent être tenus au plus tard 3 jours avant la Commission d'appel présidée par le COCAC avant la fin de l'année scolaire pour donner le temps aux parents de s'organiser.

Sur le FSE : question déjà abordée (voir plus haut). NB : Le lien internet indiqué dans la question renvoie aux ateliers et non aux activités du FSE.

Les goûters : l'idée est massivement suivie par les parents. Madame Granet souligne qu'il faudrait une continuité avec les élèves du Secondaire qui rentrent avec des sodas dans le lycée, ne donnant pas ainsi l'exemple aux plus petits. Monsieur Dorville répète qu'effectivement, la sensibilisation à la nutrition tout comme à celle de la gestion des déchets, de la sexualité... vont être développées au Secondaire.

La pratique de 30 minutes de sport au quotidien en Primaire ? : La directrice souligne que c'est déjà le cas dans de nombreuses classes (même si pas toutes). Une enseignante d'EPS a participé à un stage sur ce thème. Cette pratique se fait sur le temps de classe mais aussi sur celui des récréations. Il va être élargi à la rentrée. Monsieur Dorville tient à rappeler que ce sont des recommandations mais pas une obligation et que cela concerne l'élémentaire mais pas la maternelle. Cette pratique deviendra obligatoire seulement en 2024.

Informations données par le Comité de Gestion :

- Madame Khoury souligne que la sécurité autour et dans l'enceinte de l'établissement est défaillante et qu'il faut vraiment renforcer les mesures et casser les mauvaises habitudes prises. Si le bilan est jugé catastrophique par madame Khoury, Monsieur Beaumont tient à préciser que toutefois les choses se sont améliorées. Il convient de renforcer la sécurité autour du lycée, notamment avec la question problématique de la circulation. Il est rappelé que cela ne relève pas uniquement de la responsabilité du lycée et des gardiens mais aussi de l'éducation des parents (communication avec les enfants et les chauffeurs). Il convient aussi de renforcer le contrôle lors de l'accès au lycée. Monsieur Dorville dit qu'il n'y aura plus de libre accès à l'établissement des parents l'année prochaine. Uniquement les personnes ayant RDV seront admises, et ce, avec badge. Les enseignants doivent informer la guérite des RDV parents.

Informations générales données par Monsieur Dorville et Madame Luchessa :

- Pour ce qui est des Inscriptions pour la rentrée 2022 : le plein est déjà fait au lycée de la 6^{ème} à la Seconde. 72 nouveaux arrivants + 604 réinscrits. Il y a une fermeture de classe en maternelle et une ouverture en primaire.

La rentrée 2022 se fera selon le calendrier suivant : 31 août rentrée du personnel enseignant / 01 septembre : rentrée de tous les élèves. Le personnel technique sera présent à partir du 16 août et l'ensemble du personnel administratif à partir du 22 août.

Monsieur Dorville tient à préciser qu'il mettra aussi l'accent sur les points suivant l'année prochaine :

- juguler les absences et les retards au Secondaire
- mettre fin aux travaux non rendus
- ne plus autoriser les absences aux évaluations sans rattrapage.

Ce travail sera mené en collaboration avec la CPE et l'équipe de vie scolaire.

La séance est levée à 19h45

Céline DIATHOUD, Secrétaire



Paul Dorville, Président



17011 FRANÇAIS
SAINT-EXUPÉRY
R. 17011
EXP. 17011

